

Déclaration du bureau de l'UD

Le 1^{er} ministre a confirmé mercredi dernier d'une façon provocante la fin de tous les régimes de retraite (progressivement à partir de la génération 1975 et « plein pot » pour les générations 2004 et suivantes). Il a également indiqué que dès 2022, serait instauré un « âge d'équilibre » (ou âge pivot) qui augmenterait de quatre mois tous les ans, pour atteindre 64 ans en 2027, c'est-à-dire pour la génération né en 1965.

Le bureau de l'UD invite tous les syndicats et les militants à diffuser le communiqué de l'UD analysant les mesures annoncées par Edouard Philippe (édito du « 4 pages » de l'OS) et le communiqué complémentaire « *l'arnaque de l'âge pivot* ».

Emmanuel Macron, Edouard Philippe et Jean Paul Delevoye n'hésitent pas à mentir pour tenter de rassurer. Ce qu'ils veulent, c'est repousser l'âge de la retraite, réduire considérablement le niveau des pensions pour ouvrir la place à la « capitalisation ». Tout le monde sait maintenant que Macron est très proche de l'un des plus grand fonds d'investissement américain (BlackRock / 7000 milliards de dollars) et que Delevoye travaille avec la Fédération française des assurances.

Contrairement à ce qu'ils expliquent, ce sont toutes les générations, à commencer par celle née en 1960, qui seraient touchés par la « contre-réforme » du gouvernement. Précisons que 47% des salariés ne sont plus en activité à 62 ans. C'est à coup sûr un malus de deux fois 5% qui leur serait appliqué (à partir de la génération 1965 / un peu moins pour ceux nés entre 1960 et 1964). Ce malus s'ajouterait à la décote déjà mise en œuvre pour les salariés et fonctionnaires n'ayant pas le nombre suffisant de trimestres au moment de leur départ à la retraite (166 trimestres actuellement, 168 pour la génération 1961 et 1962 et 172 pour la génération 1973).

Dans ces conditions, le bureau de l'UD se félicite de l'unité d'action FO / CGT / FSU et Solidaires réalisée dans le département pour le retrait de la « contre-réforme » des retraites par point. Le bureau se félicite des appels communs réaffirmés à reconduire la grève. C'est la grève qui encadre les manifestations et les actions et non l'inverse. Le bureau de l'UD met donc en garde tous les militants concernant les tentatives de certains d'organiser des « temps forts » et entre les « temps forts », des actions ou opérations de blocus sans réel lien avec la grève et sa généralisation. Cette stratégie est, à coup sûr, celle de la défaite. Le bureau de l'UD réaffirme également la nécessité de l'indépendance de notre action revendicative, contre les tentatives de la mettre à la remorque d'organisations politiques qui cherchent à se refaire ainsi une santé.

Enfin, le bureau de l'UD invite les syndicats et les militants à tout mettre en œuvre pour organiser des AG sur les lieux de travail demain et (ou) mercredi (en commun avec les autres sections syndicales quand les conditions sont réunies), à reconduire la grève et à constituer des comités de grève pour l'organiser. C'est par la grève et sa généralisation dans le public et dans le privé que nous ferons plier le gouvernement. Ne sommes-nous pas fondés à dire : « *au bout de plusieurs jours de grève, Philippe répond par un doigt d'honneur, il maintient tout, il accélère. Et il est clair pour tout le monde que Macron, Philippe, Delevoye roulent pour les assurances. Mardi 17, on sera des millions en grève. Macron ne retire pas son texte ? On ne reprendra pas !* ».

*Bureau élargi – Adoptée à l'unanimité des 35 camarades présents
Fait à Nantes, le 16 décembre 2019*